

## **La mondialisation du care. Délégation des tâches domestiques et rapports de domination**

**Caroline Ibos**

*L'activité professionnelle des femmes dans les pays du Nord va souvent de pair avec la délégation des activités de soin à des femmes migrantes, qui confient à leur tour leurs enfants à plus démunies qu'elles. Un éclairage critique sur les « chaînes du care mondialisé », qui appelle à une prise de conscience politique.*

Dans une banlieue populaire d'Abidjan, Adja, adolescente de 14 ans sert la famille de sa tante Aminata. Du matin au soir, elle s'occupe des tâches ménagères et des enfants d'Aminata qui travaille elle-même chez Mana, comme employée de maison, à raison de dix heures quotidiennes, dans une villa de la Riviera, quartier résidentiel de la métropole ivoirienne. En pleine crise politique et économique, Mana se débrouille pour maintenir le niveau de vie de sa famille et multiplie les activités de commerce. Elle élève également ses petits enfants depuis que sa fille, Sylvie, est partie pour Paris où elle est salariée comme « nounou » chez Charlotte, avocate débordée entre son métier et sa vie familiale. Comme des centaines de milliers de femmes issues des pays du Sud depuis une vingtaine d'années, Sylvie a laissé ses enfants en bas-âge dans son pays d'origine pour venir prendre soin de la maison et des enfants d'une famille bourgeoise dans une métropole du Nord.

Arrivée depuis cinq ans en France, Sylvie a eu un autre enfant. Avant d'aller s'occuper des enfants de Charlotte dans le centre de Paris, elle dépose chaque jour sa fille chez Awa, près de la Porte de Chapelle. Awa est malienne, venue en France grâce à la loi autorisant le regroupement familial. Son époux, gardien dans un parking, refuse qu'elle travaille à l'extérieur de chez elle, alors elle accueille les enfants des « nounous » africaines du quartier, soit 5 enfants en plus des 3 siens, dans son appartement de 2 pièces. Awa a laissé derrière elle à Bamako, Fatoumata, sa mère handicapée qu'elle soignait et qui, avec les mandats que sa fille envoie chaque mois, rémunère Bintou. En plus des soins prodigués à Fatoumata, Bintou assume l'ensemble des charges domestiques de plusieurs familles qui partagent la même cour. Pendant que Bintou travaille chez Fatoumata, sa fille aînée, Aïcha, prématurément déscolarisée à 13 ans, s'occupe de la fratrie et du ménage familial.

C'est ainsi qu'entre deux continents et trois pays, sept femmes et une quinzaine d'enfants aux histoires, aux statuts sociaux et aux cultures différentes, sont reliés les uns aux autres. Pour comprendre ces réseaux par lesquels des femmes se délèguent les unes aux autres le soin des personnes vulnérables dont elles ont historiquement la charge, la sociologue américaine Arlie Hochschild (2000) a proposé le concept de « chaîne de care mondialisée ». Ce concept permet de relier des situations apparemment éclatées, qui toutes impliquent des rapports de domination : dans une chaîne de care, du haut au bas de la chaîne, les femmes et les enfants concernés sont de plus en plus démunis.

## **Division et dévalorisation du travail du care**

Le travail du care désigne l'ensemble des pratiques qui apportent soin, hygiène, attention à autrui et sans lesquelles il n'y aurait pas de vie humaine collective possible. Du Nord au Sud, les chaînes de care s'appuient sur deux constantes étroitement corrélées : la division sexuelle de ce travail et sa dévalorisation.

D'une part, les hommes continuent de se désengager des activités domestiques dans leur définition la plus large. D'autre part, le modèle patriarcal qui disqualifie et rend invisible ce travail du care, structure aujourd'hui plus encore qu'hier les hiérarchies sociales, en sorte que les femmes les mieux munies fondent précisément leur réussite sur leur capacité à se débarrasser de ces tâches. Ainsi, contre un modèle « horizontal » où chacun prendrait sa part d'un travail reconnu en tant que tel dans l'espace public, prévaut un modèle « vertical » où les besoins sont délégués et masqués. Cette logique de la délégation explique historiquement l'articulation de chaînes de care, dont la mutation récente tient à ce qu'elles traversent désormais l'espace globalisé, avec comme corollaire l'émergence d'un grand marché mondial du soin d'autrui.

## **Marché mondial du soin d'autrui et migrations féminines**

Ce grand marché du soin d'autrui est soutenu par la demande des sociétés occidentales en carence de care sous les effets conjugués de facteurs tels que l'engagement professionnel croissant des femmes, la modification des relations entre les générations, l'allongement de la vie et l'émergence de la question de la dépendance. Ce travail du care, effectué auparavant gratuitement et silencieusement par les femmes à l'intérieur des maisons, est désormais en partie externalisé (il faut faire appel à une personne extérieure à la famille) et rémunéré. Cette rupture, insuffisamment prise au sérieux dans l'espace public, n'a nulle part été assumée par une réflexion et des politiques appropriées.

Les personnes privées – et notamment les femmes – confrontées au problème concret de la garde des enfants ou des soins aux parents dépendants ont dû bricoler des solutions. Encouragées par des dispositifs fiscaux, les familles les plus aisées ont créé des emplois domestiques qui posent problème en ce qu'ils sont précaires et échappent largement tant à la négociation collective qu'au droit du travail. Pourtant, pour des femmes appartenant à des ethnies et des peuples historiquement dominés, ces emplois non qualifiés représentent l'opportunité d'augmenter les revenus familiaux, ce qui encourage leur décision d'émigrer.

Le grand marché du soin d'autrui permet peut-être de résoudre certains problèmes dans les pays du Nord, mais il en crée d'inédits dans les pays du Sud. Ainsi, la sociologue Rhacel Parrenas (2002) montre qu'aux Philippines, de l'émigration massive des femmes – qu'elle qualifie de véritable exportation – résulte un épuisement des ressources du care propre à désorganiser la société. La constatation d'une asymétrie persistante des relations entre le Nord et le Sud fonde des analyses qui placent le commerce du care dans une perspective postmarxiste et néocoloniale. Selon ces analyses, après avoir pillé les ressources naturelles du Sud, après avoir exploité sa force physique par l'esclavage puis par les migrations liées à l'industrialisation, le Nord s'attacherait maintenant à en extraire les richesses immatérielles, émotionnelles et affectives. Ainsi, les pays les plus riches considéreraient les migrantes de manière purement instrumentale et à partir de stéréotypes sur le genre et les cultures : ces femmes apporteraient l'empathie et le souci d'autrui que le modèle occidental individualiste serait supposé avoir altérés. Dans ce nouvel ordre domestique, les États dominants importeront les ressources du care à un coût d'autant plus faible qu'ils marginaliseront économiquement et surtout politiquement des travailleuses isolées et souvent contraintes à l'irrégularité. Les États exportateurs de care recevraient en retour les flux financiers des émigrées.

Mais le care n'est pas seulement mondialement régulé par les mécanismes du marché. Les chaînes de care s'assemblent par le jeu d'engrenages microéconomiques par lesquels plus l'on descend dans la chaîne, moins le travail est payé jusqu'à devenir gratuit.

### **De la famille bourgeoise parisienne à la domestique africaine**

L'objectif des familles bourgeoises urbaines des pays du Nord qui prennent la décision d'embaucher une nounou est d'éduquer leurs enfants de manière optimale. Les employées à domicile de ces familles bourgeoises définissent elles aussi leur choix en fonction de leurs intérêts privés, quand bien même leurs ressources sociales sont plus faibles. Il en est de même, en cascade, pour toutes les actrices de la chaîne jusqu'à la dernière qui, elle, n'a aucune possibilité de choix. Ainsi, par exemple, Charlotte reverse à Sylvie un quart de son salaire, soit 1 300 euros mensuels pour environ 50 heures de travail hebdomadaire à son domicile<sup>1</sup>. Sylvie, chaque mois, donne 250 euros à Awa qui s'occupe de sa fille 55 heures par semaine. Sylvie envoie par ailleurs 300 euros à Mana, sa mère, pour ses enfants (et sa famille) restés au pays. Mana rémunère Aminata en francs CFA l'équivalent de 100 euros mensuels pour s'occuper de l'ensemble des tâches domestiques familiales, et Aminata se contente de nourrir et de loger la jeune Adja. À un bout de la chaîne, les enfants de Charlotte bénéficient de l'amour de leur mère et des soins de Sylvie. À l'autre bout, Adja qui n'est elle-même qu'une enfant, travaille plus de 10 heures par jour sans salaire et sans protection affective.

Démonter le fonctionnement de telles chaînes de care permet de repérer les nombreux acteurs qu'elles impliquent et les modalités de distribution, entre ces acteurs, des ressources matérielles et immatérielles en circulation. Car les acteurs sont nombreux si l'on considère, outre les femmes et les enfants, les agences de placement du personnel à domicile, les réseaux familiaux ou amicaux mobilisés dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil. Utilisé de manière empirique, cet outil encore rudimentaire pourrait servir à dégager les responsabilités des uns et des autres alors qu'aucun d'entre eux n'a une vision globale de la chaîne, ce qui assure sa pérennité : ainsi Charlotte ne soupçonne pas l'existence d'Adja et réciproquement.

### **Les enjeux politiques du care mondialisé**

À certains égards, l'émergence d'un marché mondial du soin d'autrui semble libérer des trajectoires. Ainsi, les femmes qui migrent seules pour gagner leur vie à l'autre bout du monde s'affranchissent de la tutelle masculine. Et si ces femmes semblent en situation de subordination dans la société occidentale où elles travaillent, elles acquièrent un tout autre statut dans leur société d'origine. Or leur identité sociale se construit dans l'écart des continents : dans leur expérience quotidienne, leur espoir de se faire construire une maison à Abidjan ou Manille équilibre la difficulté de leur vie à Paris ou New York. Ainsi, ces migrations économiques contribueront peut-être, pour certains groupes, à reconfigurer les relations entre les sexes.

Pourtant d'autres arguments invitent à moins d'optimisme. L'émergence de chaînes de care transnationales éclaire en effet les rapports de domination à l'œuvre dans les sociétés occidentales. Ainsi, depuis deux décennies, on assiste, pour le bénéfice des classes les plus aisées, au grand retour de la domesticité alors que « la fin des domestiques » avait, à la fin des années soixante, été interprétée comme le signe d'un progrès social. Le travail domestique n'est pas un travail salarié comme un autre : effectué dans la sphère privée, il échappe plus facilement au droit du travail et favorise un contrôle particulièrement rapproché sur l'employée (Ibos 2012).

<sup>1</sup> En France, selon les chiffres de la Fédération des particuliers employeurs de France (FEPPEM), 100 000 « nounous » déclarées gardent des enfants au domicile de leurs parents. Ces femmes travaillent souvent 10 heures par jour (ou plus). Elles sont rémunérées au SMIC horaire (7,23 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2012) ou, de manière moins avantageuse pour elles, au forfait hebdomadaire. Leur salaire mensuel peut varier selon le nombre d'enfants gardés et le nombre de familles qui les emploient (garde simple ou garde partagée).

De même, la division sexuelle du travail semble confirmée, dans la mesure où les femmes, plutôt que de lutter pour un partage des tâches domestiques plus égalitaire, les délèguent à d'autres femmes à l'intérieur du domicile. Et le fait que les femmes en charge du care soient souvent issues d'ethnies historiquement dominées renforce des rapports de pouvoir entre les races et contribue à minorer et à toujours dissimuler le travail domestique.

Plus que tout, les chaînes de care révèlent à quel point cette question du travail domestique est une question politique. Les tâches ménagères ou le soin aux personnes les plus vulnérables restent des sujets méprisés. Pourtant, que ce soit à l'échelle du monde ou à celle des États, aucun ordre social juste ne peut se construire sans que leur valeur, leur prise en charge et leur rémunération ne soient pensées collectivement.

### **Bibliographie**

- Ibos, Caroline. 2012. *Qui gardera nos enfants ? Les nounous et les mères*, Paris : Flammarion.
- Hochschild, Arlie Russell. 2000. « Global care chains and emotional surplus value », in Hutton et Giddens (dir.), *On the edge. Living with global capitalism*, Londres : Jonathan Cape, p. 130-146.
- Parrenas, Rhacel Salazar. 2002. « The care crisis in the Philippines », in Ehrenreich et Hochschild (dir.), *Global woman. Nannies, maids and sex workers in the new economy*, New York : Henry Holt, p. 39-54.

**Caroline Ibos** est maîtresse de conférences en science politique à l'université Rennes 2. Elle a publié en février 2012 *Qui gardera nos enfants ? Les nounous et les mères* (Flammarion).

### **Pour citer cet article :**

Caroline Ibos, « La mondialisation du care. Délégation des tâches domestiques et rapports de domination », *Métropolitiques*, 6 juin 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-mondialisation-du-care.html>.